

CALCUL DE L'INDEX D'ÉGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES - HOMMES

CALCULS AUTOMATIQUES, NE PAS MODIFIER

	INDICATEUR CALCULABLE (1=OUI, 0=NON)	VALEUR DE L'INDICATEUR	POINTS OBTENUS	NOMBRE DE POINTS MAXIMUM DE L'INDICATEUR	NOMBRE DE POINTS MAXIMUM DES INDICATEURS CALCULABLES
1. Écart de rémunération (en %)	0	INCALCULABLE		40	0
2. Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	25	25	35	35
3. Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (en %)	0	INCALCULABLE		15	15
4. Nombre de salariés du sexe sous- représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	5	10	10
Total des indicateurs calculables			30		60
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE		100

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.